

4AB – Enseigner le français professionnel à l'université (tourisme et santé)

GROSSET, Emilie

Responsable pédagogique, experte du Français des affaires de la CCI de Paris Ile de France

Domaine

Enseigner le français professionnel

Public

Ce module s'adresse à des professeurs de l'enseignement supérieur qui doivent ou devront répondre à des demandes de formation en français professionnel dans les domaines du tourisme, hôtellerie, restauration et de la santé.

Prérequis

Ce module est ouvert à des professionnels de l'enseignement ayant une bonne expérience de la formation en français langue étrangère, soucieux d'acquérir des compétences et de renforcer une méthodologie en didactique du français professionnel dans les domaines du tourisme, hôtellerie, restauration et de la santé en milieu universitaire.

Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française correspondant au minimum au niveau B2 du *CECRL* est requise.

Objectif général

Ce module vise l'acquisition d'une méthodologie d'ingénierie de formation et son application pour l'élaboration de programmes contextualisés, la conception et l'animation de cours adaptés aux domaines du tourisme, hôtellerie, restauration et de la santé.

Présentation du module

La formation reprendra les bases de la méthodologie du français sur objectifs spécifiques et alternera apports théoriques et ateliers pratiques.

A l'issue de ce module, les participants seront capables de construire un premier programme de formation sur mesure et d'animer des ateliers en français professionnel dans les domaines du tourisme, hôtellerie, restauration et de la santé.

Modalités de travail

La formation est conçue selon une approche de type formation/action où alternent les apports théoriques, les échanges de points de vue et de pratiques, les séquences de réflexion individuelle et les travaux en groupes. La durée du module est de **30 heures (18 séances de 1h40)**.

Contenus prévisionnels des séances

Séance 1 : Se présenter, mutualiser ses représentations et ses pratiques de classe.

Formuler ses besoins et attentes pour les mettre en regard des objectifs du module.

Reconnaître les différences FLE / FOS / Français de spécialité.

Séance 2 : Analyser une demande de formation en français professionnel et s'approprier l'approche par la tâche en français professionnel.

Séance 3 : *Analyser les besoins et élaborer un référentiel de formation en français professionnel. (1)*

Identifier les métiers et les tâches professionnelles récurrentes des domaines du tourisme, hôtellerie, restauration et de la santé.

Séance 4 : *Analyser les besoins et élaborer un référentiel de formation en français professionnel. (2)*
De la tâche professionnelle aux compétences langagières.

Séance 5 : *Analyser les besoins et élaborer un référentiel de formation en français professionnel. (3)*
Des compétences langagières aux outils linguistiques.

Séance 6 : *Concevoir un programme de formation adapté aux besoins de son public. (1)*

Séance 7 : *Concevoir un programme de formation adapté aux besoins de son public. (2)*

Séance 8 : Présenter les travaux de groupe et restituer.

Séance 9 : *S'approprier les phases de l'unité didactique en français professionnel. (1)*
Concevoir une séquence de cours.

Séance 10 : *S'approprier les phases de l'unité didactique en français professionnel. (2)*
Didactiser des supports authentiques.

Séance 11 : *Concevoir et animer en présentiel et à distance des activités de conceptualisation et de systématisation. (1)*

Séance 12 : *Concevoir et animer en présentiel et à distance des activités de conceptualisation et de systématisation. (2)*

Séance 13 : Concevoir et animer des activités de découverte et de réemploi.

Séance 14 : Concevoir et animer des activités de simulation.

Séance 15 : Présenter les travaux de groupe et restituer.

Séance 16 : Concevoir des activités d'évaluation des apprentissages.

Séance 17 : S'entraîner à l'évaluation des productions écrites et des interactions orales.

Séance 18 : Faire une synthèse des contenus de formation et échanger sur les perspectives d'application sur le terrain.

Éléments bibliographiques

CARRAS, Catherine, TOLAS, Jacqueline, KOHLER, Patricia, SZILAGYI, Elisabeth, *Le Français sur Objectifs Spécifiques et la classe de langue*, Paris, CLE International, 2007.

MOURLHON-DALLIES, Florence, *Enseigner une langue à des fins professionnelles*, Paris, Didier, 2008.

MANGIANTE, Jean-Marc, PARPETTE, Chantal, *Le Français sur Objectif Spécifique : de l'analyse des besoins à l'élaboration d'un cours*, Paris, Hachette, 2009.

Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues : apprendre, enseigner, évaluer. Volume complémentaire avec de nouveaux descripteurs, Conseil de l'Europe, 2018.

Le Cadre de Référence des examens de langues ALTE : spécifications d'ALTE relatives au domaine du Travail, ALTE, 2007.